

Extrait du Vivre les paysages | CD54

<http://vivrelespaysages.cg54.fr/2-3-poursuivre-le-developpement.html>

2-3-Poursuivre le développement des circulations douces

- Recommandations - Les recommandations pour les paysages des infrastructures et des énergies -

Date de mise en ligne : vendredi 28 juin 2013

Vivre les paysages | CD54

Éléments de contexte

Rappel des fondements des paysages et des infrastructures

- ▶ Les voies vertes : une originalité héritée de l'histoire récente
- ▶ Les voies d'eau

Rappel des processus de transformation des paysages

- ▶ Le réseau fluvial à inscrire dans le paysage, le développement des itinéraires de circulations douces et de découverte

Objectifs visés

- ▶ Favoriser les déplacements doux
- ▶ Lutter contre la pollution et les gaz à effet de serre
- ▶ Favoriser les échanges sociaux
- ▶ Contribuer à la qualité de la santé de la population
- ▶ Améliorer la qualité du cadre de vie
- ▶ Intégrer le rôle structurant des éléments végétalisés accompagnant les voies douces dans la trame verte

Valeurs paysagères concernées

7- La multiplicité des itinéraires de découverte des paysages

Unités de paysage particulièrement concernées

Toutes les unités de paysage

Recommandations

- ▶ Poursuivre la constitution d'un réseau de voies vertes à travers le territoire :
 - -en privilégiant certains secteurs aujourd'hui les moins accessibles : grands massifs forestiers, plateaux agricoles, bords des rivières, berges des étangs... tout en prenant en compte les enjeux écologiques,
 - -en reliant les itinéraires existants entre eux et les rendant visibles par une signalétique spécifique ;
 - -en mettant en valeur les itinéraires de randonnée, notamment dans la traversée de secteurs de grandes cultures : plantations d'alignements d'arbres fruitiers, de haies à petits fruits, d'arbres isolés à grand développement...
 - -en encourageant le développement de points de location de vélos,
 - -en développant les promenades en bateau. Ce réseau permettra notamment aux habitants de circuler à vélo entre leurs différents lieux de vie au quotidien.

Poursuivre la constitution d'un réseau de voies vertes à travers le territoire



ancienne voie de chemin de fer transformée en circulation douce à Jeandefaincourt



Un exemple soigné de départ de piste cyclable (voie verte de la vallée de la Plaine), Roan l'Étape.



Des cheminements piétons réservés entre les parcelles privées facilitant le fonctionnement doux des déplacements, Joëuf.

© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

- ▶ Structurer la trame verte autour des circulations douces en acquérant les haies et espaces structurants à proximité
- ▶ Intégrer les enjeux écologiques en évitant par exemple les secteurs où la faune présente est sensible aux dérangements
- ▶ Prolonger le réseau principal de voies vertes par des liaisons douces ou des aménagements dédiés permettant d'accéder :
 - -aux gares,
 - -aux principaux équipements publics (dont les lycées, les collèges et les grands équipements sportifs), aux secteurs commerçants, aux principaux parcs publics...
 - -aux sites d'intérêt touristique : châteaux, villages de caractère...
 - -aux secteurs d'activité.

Acteurs et partenaires

- ▶ Les communes et intercommunalités
- ▶ Le Conseil Général 54
- ▶ Le Conseil Régional de Lorraine
- ▶ Les services de l'Etat (DREAL)
- ▶ Le PNRL
- ▶ Les associations

Outils et moyens existants ou à mobiliser

Réglementaires

2-3-Poursuivre le développement des circulations douces

- ▶ PLU
- ▶ PDU

Opérationnels :

- ▶ Le schéma régional des [Véloroute et voies vertes de Lorraine](#), validé par le Conseil Régional de Lorraine et les services de l'Etat en 2003
- ▶ Le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
- ▶ Les Schémas Directeurs des Voies douces de communautés de communes